



AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2020

Prenez avis qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, la séance ordinaire du conseil municipal prévue le 12 mai 2020 se déroulera en l'absence du public, conformément aux directives gouvernementales. Une diffusion en direct de la séance aura lieu sur la page Facebook de la Municipalité. Lors de la séance, le conseil municipal répondra aux questions des citoyens qui lui auront été soumises à l'avance.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions d'intérêt public au conseil municipal, par écrit, au plus tard le 10 mai, à l'adresse juridique@valdavid.com. Les citoyens qui n'ont pas accès à Internet sont invités à faire parvenir leurs questions par téléphone, dans le même délai, au (819) 324-5678, poste 4244.

Donné à Val-David, ce 1^{er} mai 2020.

(Signé Sophie Charpentier)

Sophie Charpentier
Directrice générale et secrétaire-trésorière